Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212201768-20260630-2026_08_ENV1-DE

Département des Côtes d'Armor Ville de Plédran	*République Française* REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
1. Le nombre des membres en exercice est de 29 2. Le Conseil municipal a été convoqué le 24 juin 2026	*L'an deux mil vingt-six, le trente juin* Le Conseil municipal de la commune de Plédran, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. BRIEND Stéphane, Maire** **Présents** : S BRIEND - O COLLIOU - M HAICAULT - PY BOILLET - E LANDIN - G JEHANNO - J COLLEU - K SOYEZ G DARCEL - C REUX - C LEBRAS - A KERBOULL - G COLLET - S DUVAL THOMAS - G BETIN - G LE GALES Y QUINTIN - O LE ROUX - C MORIN - C MALAPERT - J BOURHY - K BERTHELOT - F SCHMIDT - D HARZO N LE NEÜN - N JAFFRELOT - Y GILLET **Absents excusés ayant donné pouvoir :** - J NABET donne pouvoir à J BOURHY - B FAURE donne pouvoir à S BRIEND Lesquels forment la majorité des membres en exercice. - G COLLET a été désigné secrétaire de séance. Ouverture de séance à 19h

Délibération n°2026 - 08 - ENV 1

INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : SARL HINAULT À YFFINIAC

Présentation :

Par décision préfectorale en date du 30 avril 2026, une consultation du public est ouverte du 4 juin au 4 septembre 2026 sur la demande, soumise à enregistrement, présentée par la SARL HINAULT, 16 rue d'Armorique à YFFINIAC pour la modernisation et l'agrandissement du site « SARL HINAULT » à Yffiniac.

Pendant toute la durée de la consultation, le public peut consulter le dossier et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Conformément à la réglementation en vigueur, la consultation précitée est soumise à l'avis du Conseil municipal des communes de Trégueux, Pommeret, Quessoy, Langueux, Hillion et Plédran.

Décision :

Après délibération, le Conseil municipal :

- EMET un avis favorable sur le projet de modernisation et d'agrandissement de la « SARL HINAULT » à Yffiniac.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plédran, le 1er juillet 2026

Le Maire,
Stéphane BRIEND

MAIRIE DE PLÉDRAN
CÔTES D'ARMOR